



# UFR des sciences pharmaceutiques

## DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

### PHYTOTHERAPIE, HERBORISTERIE ET AROMATHERAPIE BASEES SUR LES DONNEES RATIONNELLES

#### Universités partenaires :

Université d'Angers, Faculté de Santé, Département de pharmacie.

#### 1 - Objectifs de la formation

Dans un contexte de forte demande de produits à base de plantes médicinales dans les pharmacies et de grande diversité de leurs statuts réglementaires, il est parfois difficile pour les professionnels de santé de conseiller les solutions les plus adaptées à un patient donné. Par ailleurs, ils peuvent s'interroger sur l'impact environnemental de leurs choix. Ce DIU propose de renforcer la formation commune de base des pharmaciens d'officine et des préparateurs en pharmacie pour leur permettre de sélectionner les plantes médicinales et les produits les plus adaptés en fonction des données de la Science et d'assortir leur délivrance des conseils appropriés.

#### 2 - Responsables

##### **Responsable Université de Bordeaux :**

Caroline ROUGER

Maître de conférences en Pharmacognosie

Laboratoire de Pharmacognosie

146 rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux cedex

05 57 57 47 15

[caroline.rouger@u-bordeaux.fr](mailto:caroline.rouger@u-bordeaux.fr)

##### **Responsable pédagogique à l'Université d'Angers**

Séverine DERBRE

Maître de conférences en Pharmacognosie

Faculté de Santé, Département de pharmacie

### 3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

De **10** étudiants minimum à **20** maximum pour chacune des universités.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation s'étale sur une durée d'un an à cheval sur 2 années universitaires, et a lieu tous les ans.

Le début des enseignements aura lieu en mars.

- **3-3 Enseignement théorique :**

Le volume horaire global de la formation est de **145 h** : 115,5 h de cours magistraux et travail personnel en distanciel asynchrone et 29,5 h d'enseignements dirigés et pratiques en présentiel.

Les cours ont lieu à l'UFR des sciences pharmaceutiques de Bordeaux et à la Faculté de santé - Département de pharmacie d'Angers, et sur la Plateforme Moodle de l'Université d'Angers.

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

### 4 - Conditions d'inscriptions

- **Titres requis ou niveau :**

- diplôme de docteur en pharmacie pour les pharmaciens d'officine (de préférence diplômés depuis plus de 5 ans si issus des universités d'Angers ou de Bordeaux).

- BP ou DEUST pour les préparateurs en pharmacie.

*Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).*

### 5 - Coût de la formation

**Cette formation est ouverte uniquement à la formation continue : 1 500€ pour l'ensemble de la formation**

*Auquel s'ajoutent pour chacune des deux années universitaires concernées, les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.*

### 6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

1 session d'examen unique est organisée

- **6-2 : Nature des épreuves :**

L'examen se déroule en contrôle continu et inclut :

- des activités en ligne (mars à janvier)

- des cas de comptoir ludiques de l'enseignement dirigé interactif (septembre, Bordeaux ou Angers selon Université d'inscription)
- un jeu d'évasion (janvier, Bordeaux)
- une mise en situation finale dans la simulation d'officine intégrant des vitrines virtuelles (février, Angers)

- **6-3 : Validation :**

La validation du DIU repose sur 3 éléments :

- l'assiduité aux modules d'enseignement
- la note moyenne du contrôle continu
- une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé sur sélection

## 7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite,
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité.

Création :

Conseil UFR des Sciences Pharmaceutiques 25/03/2024  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024  
**(Version 1)**